

Mercredi 05 JUIN 2024

Objet : Vente bétonnière :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la société LASCO implantée sur la commune souhaite racheter à la commune une bétonnière.

Le prix fixé est de 200 euros.

Le conseil municipal accepte avec 14 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION

Objet : Sécurisation de la traversée du village :

Monsieur le Maire souhaite encore plus sécuriser la traversée du village.

Pour cela il souhaite monter un dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture.

Des devis ont été demandés à Signaux Girod. Le montant s'élève à 7897

20 euros. Le conseil municipal accepte avec 13 voix POUR, 0 CONTRE et 1 ABSTENTION

Objet : Arrêté interdiction stationnement camions , bus, fourgons, camping-cars (sauf livraisons ou desserte) sur l'avenue Henri Bataille :

Le stationnement de camions, bus, fourgons et campings cars pose des problèmes de bruit, des problèmes de sécurité aussi. Monsieur le maire propose au conseil municipal de prendre un arrêté afin d'interdire le stationnement de ces derniers.

A revoir lors du prochain conseil en attente de voir si une solution est trouvée pour les camions

Objet : Lotissement Saint Pierre :

L'actuel propriétaire du lotissement Saint Pierre souhaite depuis plusieurs mois le rétrocéder à la mairie. Il est venu en Mairie porter les documents prouvant que le lotissement respecte toutes les normes. Il convient à présent de décider si la commune le reprend , car plusieurs critères ne sont pas conformes et nous n'avons pas d'obligation d'accéder à sa requête.

Le conseil municipal refuse la rétrocession.

Objet : Mise en place éventuelle en 2025 d'une garderie ALSH :

Suite à la demande de certains parents quant à la possibilité de créer un ALSH, monsieur le maire questionne le conseil municipal quant à la volonté de se lancer dans un tel projet. Si mise en place, ce serait au plus tôt septembre 2025 en fonction du budget et autorisation de la CCRLCM.

Le conseil municipal ne souhaite pas cette mise en place et la commune informera les parents qui souhaitent une garderie pendant les vacances scolaires de contacter les villages voisins. La commune paie déjà des charges transférées à la CCRLCM pour les parents qui fréquentent actuellement ces garderies ALSH.

Objet : Journée du patrimoine :

Monsieur le Maire fait le point sur la journée du patrimoine : tout d'abord un grand merci à Ann PACKHAM qui s'investit dans ce projet. Il est rappelé également que c'est une journée pour mettre en avant le patrimoine et non les associations. Au foyer aura lieu l'exposition des peintres. Pas de restauration sur le foyer : restauration au boulodrome, l'apéritif de clôture se tiendra à la maison des associations. Programme : ouverture de 9h à 17h, 17h à 18h chorale à l'église, après 18h apéritif. Les bâtiments concernés sont le foyer et la mairie.

Mme PACKHAM nous a informé que l'association du Patrimoine ne souhaite plus prendre en charge la présentation des poètes. De ce fait, comme c'était le projet phare de la journée du patrimoine, monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de le prendre en charge et nous calerons quelques demi-journées pour le préparer au mieux.

Objet : Agents :

Monsieur Cyril ORMIERES a fait une demande de prolongation de sa mise en disponibilité. La nouvelle période se terminerait le 23 février 2025. Le remplaçant n'ayant pas répondu à nos attentes, il convient dès à présent de trouver un remplaçant en vue des vendanges et des congés.

Objet : Piscine scolaire :

Suite à la notification par Carcassonne Agglo de l'arrêt de la piscine de Capendu pour une période de 2 ans, une demande a été faite avec la piscine de Peyriac pour que les petits (les deux classes de Moux) puissent y accéder (un bus pour les 4 sections) en accord avec la commune de Montbrun..Nous sommes dans l'attente d'une réponse.

Objet : Maison Porche :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la maison communale située sur la Place Saint Régis apparaît fortement dégradée. Des plafonds sont tombés et les murs intérieurs semblent très fragilisés. Il est opportun de lancer une étude de sécurisation. Le conseil municipal approuve.

Objet : Agrandissement des vestiaires :

Voir possibilité de tomber les murs intérieurs et d'effectuer un agrandissement sur la petite parcelle située rue du romarin sur laquelle était implantée l'ancienne cuve à gaz. Il y a la possibilité de garder une douche sur les deux bâtiments avec un ballon d'eau chaude pour des douches individuelles en cas d'évènements (sportif, ludique, incendie, etc). Le conseil municipal approuve cette idée et lancera une étude.

Questions diverses :

- Monsieur le maire fait le compte rendu de la conférence des maires. Il informe le conseil qu'il a réitéré sa demande de table d'orientation en haut de l'Alaric à la vigie auprès du conseil départemental. Il indique également que la CCRLCM l'a informé que le fonds de concours pourrait éventuellement être augmenté pour les communes. De plus, la CCRLCM a fait une demande pour l'installation de bornes de tri sélectif enterrées afin d'effectuer un essai. Nous allons postuler pour ce projet au niveau de l'ancienne distillerie.
- Mise en place de blocs de béton des 2 côtés de la terrasse de l'épicerie pour plus de sécurité : vitesse et vigipirate
- Commande du véhicule électrique GOUPIL effectué pour 26150 euros (prévisionnel 28000)
- - Colombarium : il ne reste que 3 places ...voir création d'un second
- - Visite avec le policier municipal avec le Maire sur la garrigue de Montbrun pour le problème de cabanisation
- - Menu 13 juillet : Terrine de canard
 - Coquilles Saint Jacques
 - Détente languedocienne
 - Daube de boeuf
 - Fromage
 - Profiteroles
- Enfants menu : cheese burger + pommes de terres
- Glaces